LA CORRUPTION-ÉCHANGE SOCIAL

Sur fond de népotisme, clientélisme, copinage et tribalisme

Il est banal de constater qu'en Algérie, les relations sociales ont tendance à être fortement personnalisées. Aussi, lorsqu'on veut analyser les mécanismes de la corruption, il est important de tenir compte de la façon dont diverses formes de relations sociales sont assimilables à de la corruption lorsque, en s'appliquant aux rapports avec le monde politique, administratif ou judiciaire, elles engendrent le favoritisme et contaminent ainsi la gestion publique : c'est ce que l'on appelle la «corruption-échange social».

On a trop souvent tendance dans le langage courant à réduire implicitement la corruption à la corruption purement économique, c'est-à-dire marchande, comme le pot-de-vin. Dans ce dernier cas, les biens et services s'échangent directement ou sont médiatisés par l'argent, sans qu'intervienne dans l'échange la personne des partenaires : l'échange est impersonnel. Dans l'échange social, si l'échange conserve une dimension économique, il n'y est pas réductible, car la personne des acteurs modifie la nature même de l'échange. Cette distinction revêt une importance particulière dans le contexte algérien où diverses pratiques de corruption-échange social sont monnaie courante, qu'il s'agisse du népotisme, du clientélisme, du copinage ou encore du tribalisme. Le népotisme renvoie à la prégnance des relations de parenté au sein de la famille étendue, qui impose à l'acteur public de faire profiter les membres de sa parentèle de son accès privilégié aux ressources publiques. Cela peut se faire en recourant à toutes les formes de favoritisme comme la redistribution de l'argent des pots-de-vin ou des détournements au sein de la parentèle, ou encore en faisant recruter en priorité ses parents à un poste public. Il s'agit à la fois d'un devoir moral et d'une obligation sanctionnée socialement, parfois jusqu'au recours à la sorcellerie. La relation de clientèle constitue un rapport de dépendance personnelle qui repose sur un échange réciproque de faveurs entre deux personnes, le patron et le client, qui contrôlent des ressources inégales.

Relations de proximité et transactions corruptrices

On parle souvent de patronage lorsqu'il s'agit d'un responsable politique qui distribue des ressources publiques, comme des emplois ou des permis, contre une fidélité politique. Le copinage est un échange de services entre amis, et concerne des personnes égales ou potentiellement égales. Enfin, ce qu'on appelle vulgairement le tribalisme est une forme de favoritisme à base ethnique ou même ethno-régionale, qui se trouve plus ou moins à cheval entre le népotisme et le clientélisme. Encore ne faut-il pas pousser la distinction entre ces deux formes de corruption trop loin. D'une part, les enquêtes de terrain montrent qu'au-delà des transactions occasionnelles, les partenaires cherchent fréquemment à pérenniser les transactions corruptrices, autrement dit à les transformer en relations sociales stabilisées de type clientéliste. C'est le cas des «couples» formés par les commerçants et les douaniers, les transporteurs et les policiers, les entrepreneurs et les techniciens des services de l'urbanisme, les agents de l'état civil et les démarcheurs, les procureurs et les gardiens de prison : la longue fréquentation, le partage des mêmes lieux de travail et la maîtrise des mêmes systèmes normatifs créent des espaces de collusion et favorisent le développement de véritables «dyades corruptogènes» (qui lie deux choses), où les relations monétaires sont noyées dans les relations de proximité (échanges de faveurs, invitations réciproques, etc.).

D'autre part, il serait un raccourci dangereux que d'opposer les pays occidentaux, qui connaîtrait la corruption économique mais pas la corruption-échange social, et l'Algérie, qui ne connaîtrait que la corruption-échange social ; cette dernière ne pourrait pas être considérée comme de la corruption, car elle ne serait pas ressentie comme telle par les acteurs. La corruption y serait simplement le prolongement des pratiques traditionnelles d'échange de dons. La corruption en Occident est certes d'abord économique, mais la corruption-échange social est loin d'en être absente, moins sous les formes du népotisme, car la parenté n'y revêt pas la même importance, que sous celle du copinage ou du clientélisme. Surtout, la corruption organisée telle qu'elle se pratique en Occident ne pourrait fonctionner, si elle n'était pas mise en œuvre par des réseaux qui reposent sur l'échange social. Inversement, la corruption économique marchande est aussi largement pratiquée en Algérie, sans que cela implique un quelconque échange social.

Détournements de biens publics

Ces deux formes de corruption sont d'ailleurs fortement associées : la corruption économique se développe en grande partie pour faire face aux obligations sociales, comme celles relevant de la parenté, ou aux obligations politiques. Il est vrai que la corruption-échange social n'est pas toujours ressentie comme de la corruption : alors que la loyauté est due en priorité à la famille, il n'existe généralement pas de loyauté abstraite vis-à-vis de l'Etat anonyme et «froid». La corruption-échange social bénéficie d'une sorte de légitimité intrinsèque, alors qu'il n'en est pas de même de la corruption économique. En fait, la corruption-échange social permet même de légitimer la corruption-échange économique, qui n'est véritablement condamnée que lorsqu'on n'en profite pas soi-même par le jeu des redistributions particularistes. Il faut donc bien distinguer les pratiques et les représentations de la corruption et prendre en considération les deux niveaux d'analyse. Pour compléter cette brève présentation des principales formes de corruption observées, il faudra mentionner des pratiques qui ne résultent pas des interactions entre services publics et citoyens, mais qui sont le fait des agents de l'État et plus généralement de tout dépositaire d'une fonction publique : le détournement et les usages privatifs de matériels et fonctions publics ; détournements de biens publics, des abus de biens sociaux ou l'usage indu de matériel de l'État. Un pillage en règle qui ne dit pas son nom.

Djilali Hadjadj

LA RECHERCHE DE L'ENRICHISSEMENT RAPIDE ET SOCIABILITÉ ORDINAIRE

Tous les moyens sont bons

Le plus souvent, les pratiques de petite corruption s'inscrivent dans une stratégie de recherche d'un enrichissement rapide. Il faut profiter au plus vite et au maximum de l'assignation à un poste «juteux» dans un service public, puisqu'il s'agit d'un poste souvent éphémère, du fait de la rotation rapide des affectations dans les administrations et de la précarité de certaines nominations politiques. Tous les moyens sont alors bons pour accumuler le plus rapidement possible : usage privé des véhicules de fonction ou du téléphone de service ; vente abusive de stocks de médicaments des hôpitaux et dispensaires publics ; détournement de clients vers des cliniques privées ; branchements sauvages sur les réseaux électriques et hydriques de la commune ; détournements massifs de fonds publics, parfois perpétrés par de véritables réseaux. A l'opposé des formes de corruption fondées sur la menace et la contrainte, où la dimension de l'extorsion prime la dimension transactionnelle, nous rencontrons des pratiques qui se confondent avec celles de la sociabilité ordinaire. Rentrent dans cette catégorie les échanges de services et de faveurs entre promotionnaires, parents, ressortissants d'une même localité ou région, membres d'une même faction politique. Dans ce cas de figure, l'agent de l'Etat se trouve face au dilemme de choisir entre le respect d'une éthique bureaucratique abstraite et rarement pratiquée dans son milieu de socialisation professionnelle, et la fidélité due aux réseaux identitaires, familiaux, politiques. Sur ce point particulier, les représentations du public et des fonctionnaires se rejoignent, car celui qui s'abstient de venir en aide à un proche se voit victime d'opprobre social et d'ostracisme.

D. H.

LA PETITE CORRUPTION EST DEVENUE SYSTÉMIQUE

Des cadeaux anticipateurs à la construction de la maison du juge

La petite corruption est devenue systémique en Algérie, c'est-à-dire qu'elle est la règle et non l'exception ; elle est banalisée. La petite corruption constitue la négation même de l'Etat dans la seule finalité qui puisse le légitimer, c'est-à-dire la recherche de l'intérêt public. Elle vide les politiques publiques de leur contenu et mine le fonctionnement des services publics les plus indispensables à la vie quotidienne.

Cette petite corruption systémique se manifeste particulièrement dans les relations entre services publics et usagers. Dès qu'il y a possibilité d'interaction avec le public, tout service, tout contrôle, tout acte administratif, toute sanction, sont monnayables et passibles de transactions occultes. Bien sûr, les stratégies, tout comme les tactiques utilisées par les acteurs des échanges corruptifs, diffèrent selon les contextes et les enjeux.

Parmi les formes de corruption transactionnelle, nous pouvons ranger les différentes commissions que les fonctionnaires reçoivent pour les services d'intermédiation qu'ils ont fournis ou les services illégaux qu'ils ont rendus. Les agents publics partagent ainsi avec l'usager les bénéfices illicites que ce dernier a obtenus grâce à leur intervention.

A l'exemple classique des 10% que tout soumissionnaire d'un marché public doit verser aux membres des commissions d'attribution, il faut ajouter des commissions de nature rentière, lorsque par exemple l'obtention d'un emploi administratif générateur de gains illicites importants prévoit le versement périodique d'une somme d'argent au supérieur hiérarchique responsable de la nomination. Tout aussi habituelle que les commissions, mais beaucoup plus légitime aux yeux des acteurs, est la pratique qui consiste à gratifier l'agent public lorsque celui-ci s'est bien acquitté de ses tâches ordinaires.

Bien que le montant du cadeau donné après coup soit laissé à l'appréciation de l'usager, cette pratique est tellement, banalisée que la gratification, offerte ou sollicitée, est devenue une règle plutôt que l'exception. La frontière entre le cadeau de remerciement spontané et le pot-de-vin obligatoire tend ainsi à se brouiller. Les «cadeaux anticipateurs» à un agent public, aussi courants, traduisent en revanche des stratégies d'investissement corruptif à moyen et long terme, car le fonctionnaire se retrouvera en position d'endettement, au moins symboliquement, vis-à-vis de son «bienfaiteur». Ainsi, un juge nouvellement nommé recevra en cadeau de bienvenue un climatiseur du grand commerçant local ou d'un avocat de la place.

À l'inverse, un autre juge pourra lui-même se mettre volontairement en situation de dette vis-à-vis des entrepreneurs dont il sollicitera des largesses pour construire sa maison par exemple.

D. H.

CODE DE CONDUITE «PRATIQUE» ET UTILISATION DE LA CONTRAINTE

Du racket routier à la commission de remerciement

Plusieurs formes de corruption utilisent la contrainte comme levier principal pour solliciter le pot-de-vin ou la faveur de la part des usagers. Elles sont vécues par ces derniers comme des pratiques d'extorsion, dans lesquelles aucun service n'est véritablement fourni et les possibilités de transaction et de négociation se réduisent fortement. Le premier exemple est celui bien connu du racket exercé lors des innombrables contrôles routiers, dont sont victimes les chauffeurs de taxi et de car, les camionneurs, ou encore les importateurs devant un barrage douanier.

On sait que le «code de la route pratique» prévoit, depuis longtemps, le glissement furtif d'un billet de banque dans la chemise qui contient les pièces du véhicule. Connaître ce code de la route, avec ses normes pratiques, son étiquette, ses tarifs, constitue un élément concret de l'apprentissage du métier de transporteur ou de commerçant.

Acheter la clémence du procureur

Aux barrages douaniers, ou dans les salles d'attente d'un hôpital, c'est aussi le temps du citoyen qui est pris en otage ; mais les formes de corruption-contrainte sont parfois plus sournoises, comme l'abus de la garde-à-vue et des procédures de flagrant délit pour acheter, via des intermédiaires, la clémence du procureur. Si, le plus souvent, ces formes de ponction prennent la forme d'un véritable péage non accompagné d'un service, il faut aussi reconnaître que sous l'aspect de la menace peuvent se cacher parfois des interactions mutuellement bénéfiques pour les acteurs. En effet, la plupart des véhicules impliqués dans le transport en commun ou dans le commerce vétustes et dépourvus de pièces valables, se trouvent dans un état d'infraction permanent. La frontière est donc faible entre la corruption sous contrainte et le cadeau de remerciement offert à l'agent, qui a permis au chauffeur de rouler malgré les défauts constatés.

D. H.

À NOS LECTEURS .....

Transparence dans les revenus du pétrole

Nous mettons à la disposition des lecteurs une série de documents récents, dont le Rapport mondial 2008, qui traitent de la transparence dans les revenus pétroliers. Il suffit de nous en faire la demande via Internet à l'adresse électronique du «Soir corruption» :
soir_corruption@hotmail.com